

questembert.fr

Questembert

LE MAG

magazine
d'informations
municipales

#13

JANVIER
FÉVRIER
2020



À LA UNE

Le patrimoine, un héritage bien vivant

EN CHANTIER

Un nouvel accès sécurisé
pour l'école maternelle

DANS LE RÉTRO

Un Halloween
d'enfer

ACTUALITÉS

Un bus pour les « invisibles »
devant l'Asphodèle

VIE ASSOCIATIVE

Les comités de chapelle
de Questembert



Bonne année 2020

Ces moments de bascule quand une année se termine et que l'autre démarre sont des instants privilégiés. Aux retrouvailles en famille et entre amis succèdent les cérémonies de vœux, les galettes des rois, les premières assemblées générales. Si cette période est parfois le temps de quelques excès, c'est aussi le moment des invitations, on se rassemble au chaud en cette période hivernale. On partage de bonnes choses à manger et on s'offre des cadeaux.

Puis, petit à petit, le rythme de l'année s'installe à nouveau. La trêve des confiseurs n'est pas éternelle et le quotidien reprend le dessus. Juste avant que nous nous réinstallions dans ce rythme habituel, savourons encore un peu ces moments de partage. Et j'en profite pour vous livrer tous mes vœux de bonheur et de réussite pour l'année qui se profile.

D'ici quelques semaines, les enfants de la maternelle Beau Soleil poseront leur cartable dans les locaux neufs de leur nouvelle école. Ils laisseront ainsi la place aux engins de chantier qui entreprendront de rénover les bâtiments de l'actuel Groupe Scolaire. Les travaux du clos de Kisten ne devraient pas tarder non plus à démarrer pour la construction de logements en accession et de logements destinés à la location.

L'année qui arrive verra également la fin de la mandature de l'actuelle municipalité. En mars, vous serez appelés à voter pour désigner une nouvelle équipe. Je souhaite ardemment que cette période électorale se déroule dans une ambiance constructive, que chacun puisse s'y exprimer librement et que les électeurs soient très nombreux à se déplacer. Pour garantir la démocratie, il est important d'aller voter.

L'année commence, elle est pleine de promesses.

Votre maire,
Marie-Annick Martin

SOMMAIRE

EN CHANTIER / 3

Un nouvel accès sécurisé pour l'école maternelle

DANS LE RÉTRO / 4-5

Un Halloween d'enfer

À LA UNE / 6-12

Le patrimoine, un héritage bien vivant

Le patrimoine : être ou ne pas être classé 8

Le patrimoine, un atout touristique 11

5 questions à Diego Mens, spécialiste du patrimoine 12

ACTUALITÉS / 13-15

Un bus pour les « invisibles » devant l'Asphodèle 13

Vous êtes hébergeur ? Déclarez en ligne vos taxes de séjour 14

VIE ASSOCIATIVE / 16

Les comités de chapelle de Questembert

TRIBUNE / 17

AGENDA / 18-19

/ Directrice de la publication :

Marie-Annick MARTIN

/ Rédaction : Marie-Annick MARTIN, Pascal HEUDE, Patrick DUBOIS, Ghislaine HERVOCHE, Alan DUPERRIN, Noémie LE CROM

/ Maquette et photographies :

Alan DUPERRIN, Noémie LE CROM

/ Siège : Hôtel de Ville - Pl. du Gal de Gaulle B.P. 4014 - 56231 Questembert Cedex - Tél. 02 97 26 11 38

/ Impression : Imprigraph

/ Crédits photo : Mairie de Questembert, Adobe Stock, écoles, associations...

Dépôt légal : n°1567 - 2ème trimestre 2018



AMÉNAGEMENT ROUTIER

Un nouvel accès sécurisé pour l'école maternelle

Après deux mois de travaux, la circulation a repris rue du Calvaire. L'accès à la future école se fait maintenant par une rue à sens unique et limitée à 30 km/h.

La rue est dotée d'un trottoir élargi accessible aux personnes à mobilité réduite et d'une voie à double sens

pour les vélos, ainsi que de places de stationnement supplémentaires. Les travaux ont été effectués sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études ECR Environnement, avec l'intervention de Morbihan Énergie pour l'enfouissement des réseaux, Colas pour l'aménagement de la voirie et Helios pour la signalisation et le marquage au sol.

L'aménagement paysager sera effectué au printemps. Ces travaux ont coûté 255 000€ à la commune et permettront une circulation sécurisée aux abords de la future école. La somme de 80 000€ a été dédiée à l'aménagement de la zone pour les personnes à mobilité réduite.



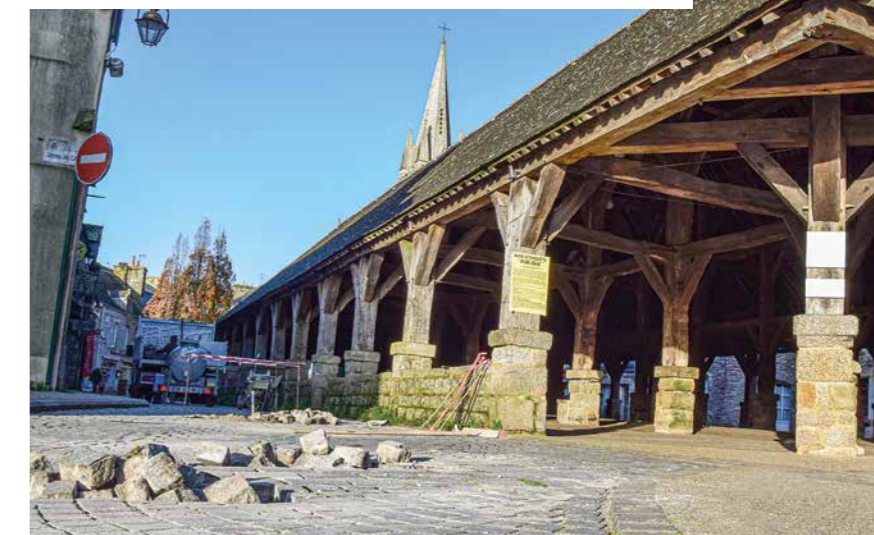
SPORT

Le stade va s'équiper d'un pare-ballon

La Ville va procéder à l'installation d'un pare-ballon entre le stade municipal et l'école maternelle Beau Soleil afin de sécuriser le nouveau bâtiment. Ce nouvel équipement sollicité par les associations sportives sera mis en place courant décembre par l'entreprise Atlantic Paysages. Étendu sur une longueur de 125m pour 5m de haut, il permettra aux sportifs de gagner en confort de jeu.

ENTRETIEN VOIRIE

Les pavés de la ville réparés



Début décembre, la commune a remplacé les pavés qui étaient dégradés dans le centre-ville de Questembert.

Avec le temps, les intempéries et la fréquence des passages de véhicules, la structure qui soutient les pavés,

constituée de sable et de ciment, a tendance à se creuser et il devient nécessaire de la remplacer. Une semaine de travaux a été effectuée par l'entreprise ID Verde autour des halles, sur le parvis de l'église et jusqu'à la Place du Marchix pour réparer la structure et ainsi remettre à niveau les pavés.

SÉCURITÉ

Sensibilisation à la sécurité dans le car

Le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires a mené une action de sensibilisation à la sécurité routière auprès des classes de 6^e de Questembert mardi 5 novembre. Cette intervention, menée en partenariat avec la police municipale, permet aux élèves d'adopter les bons réflexes pour circuler en car en toute sécurité.



ÉVÈNEMENT

Deux cygnes à Célac

Un couple de jeunes cygnes prénommés Roméo et Juliette a été installé sur l'étang de Célac par la municipalité afin d'agrémenter l'étang et les promenades. Les majestueux oiseaux se sont bien adaptés à leur nouvel environnement.

ENFANCE

Faire de l'école un refuge pour la biodiversité

C'est l'objectif que se sont fixés les élèves de CE2 de Mme Huchet à l'école élémentaire Beau Soleil. Avec l'aide d'intervenants très impliqués, les enfants ont préparé une plate bande pour leurs futures plantations, ont construit des abris pour les insectes pollinisateurs et préparé de la nourriture pour aider les oiseaux à passer l'hiver.



ÉVÈNEMENT

Un Halloween d'enfer

Monstres, sorcières, vampires et citrouilles sont venus en nombre défiler dans les rues du centre-ville pour Halloween. Huit gagnants ont été désignés lors du concours de déguisement organisé par le Comité des fêtes sous les halles. Après un bon goûter, le DJ Gump Animation a ouvert le bal.



ENFANCE

1, 2, 3, nous irons au bois

Les élèves de CP de l'école Notre Dame ont bénéficié d'une intervention de la maison de la nature de Vannes lundi 14 octobre. Équipés de bottes, les enfants sont partis découvrir la richesse de la faune et de la flore du bois de Saint Martin situé à proximité.



SENIORS

Un repas animé pour les aînés

Dimanche 17 novembre, les aînés se sont rassemblés autour d'un bon repas à l'Asphodèle. Environ 250 participants se sont régalés et ont dansé sur la musique du groupe breton « Demat ».



SENIORS

Les artistes exposent à la Résidence Autonomie

Judi 28 novembre, les résidents ont exposé les œuvres qu'ils réalisent pendant les ateliers créatifs animés par Maryline Digard. Couture, collage, tricot, déco-patch... la vente de leurs objets « faits main » permettra à l'association des résidents et amis du foyer logement d'organiser une sortie.



ZOOM SUR

LA VILLE VOUS RACONTE SON HISTOIRE

La ville a récemment inauguré des panneaux historiques qui permettent aux touristes et aux questembertois de découvrir l'histoire de 4 monuments remarquables : les halles, l'hostellerie Jehan Le Guennégo, l'hôtel Belmont et la chapelle Saint-Michel. Ils sont à découvrir devant chacun de ces édifices.

Le patrimoine, un héritage bien vivant

Le patrimoine est un bien qu'on hérite de ses ascendants, un don du passé. Dans le cas du patrimoine bâti, c'est un bien partagé entre tous ceux qui peuvent le voir et l'apprécier. Ce sont des bâtiments à entretenir, à éclairer, à préserver...

Dans la commune trois monuments sont classés "monument historique" et sept autres sur inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Mais un certain nombre de sites méritent l'attention et le détour. Rarement considéré comme prioritaire dans les arbitrages budgétaires, le patrimoine est un poste onéreux à entretenir, en même temps qu'il est un des principaux atouts touristiques de la commune.

En tant qu'héritage, notre patrimoine nous donne aussi quelques obligations : le préserver et le mettre en valeur.

Et à bien d'autres aspects de notre culture locale. Et nous n'oublions pas dans notre héritage commun le patrimoine naturel dont le recensement des arbres remarquables souligne la richesse. Questembert possède d'ailleurs quelques spécimens qui méritent l'excursion. Ces pages privilégient le patrimoine bâti, ne pouvant traiter de l'ensemble des richesses patrimoniales en si peu de pages.

Le patrimoine revêt de nombreux domaines. On pense de prime abord aux vieilles pierres quand on traite de patrimoine. Mais il existe aussi un patrimoine immatériel – on peut penser localement au parler Gallo, au festou

En tant qu'héritage, notre patrimoine nous donne aussi quelques obligations : le préserver afin de pouvoir le transmettre aux générations futures, le mettre en valeur sans le mettre en danger... notre patrimoine de vieilles pierres est un héritage bien vivant.

EN CHIFFRES

LE MORBIHAN EN CHIFFRES



1 200
édifices religieux



800
châteaux & manoirs



300
mégolithes classés
monuments historiques



3 millions d'euros

c'est environ la somme que verse le département chaque année en aides financières pour la restauration et la valorisation du patrimoine

LES SITES CLASSÉS

Le patrimoine : être ou ne pas être classé

Dix sites questembertois sont officiellement classés ou inscrits comme étant dignes d'intérêt patrimonial. Si la charpente des halles fait l'unanimité quant à sa puissance et son élégance, d'autres monuments demeurent inconnus du public, telle la croix des Buttes, par exemple. Le château d'Erech demeure à l'inventaire du patrimoine, bien qu'il n'en reste presque rien. Inversement, d'autres sites ou monuments, qu'on aurait crus protégés ne sont pas dans la précieuse liste des vieilles pierres à sauvegarder.

La halle : bâtiment exceptionnel du XVII^e siècle

La halle de Questembert est un exemple de type « *halle ouverte* » dont la charpente remarquable repose sur quatre rangs de poteaux. Une date portée au niveau de la 11^e ferme indique sa date de construction en 1675. L'édifice constitue un rare exemple de halle ouverte ancienne subsistant en Morbihan, voire dans la région.



Fontaine du lavoir du vieux presbytère

C'est une fontaine apparentée à un puits, du XIX^e siècle. Elle alimente le lavoir. Sa structure en trois colonnes arquées formant un dôme est une prouesse en termes de taille de pierre, d'équilibre et de mise en œuvre. L'ensemble patrimonial lavoir - fontaine s'inscrit dans un site d'intérêt au sein duquel sont préservés plusieurs talus plantés.

Moulin de Lançay

La première mention connue du moulin à blé de Lançay remonte au XVI^e siècle. Il est mentionné dès 1527. L'activité du moulin cesse définitivement en 1991. En 1998 il est acheté par les propriétaires actuels qui entreprennent sa restauration avec l'aide d'associations et de la DRAC. La propriété est privée et se visite sur rendez-vous. Bâtiments, ouvrages et machines sont régulièrement entretenus. Les meules et certaines machines fonctionnent. La dernière restauration de la roue du moulin date de 2017.



Chapelle Saint-Michel

La chapelle Saint-Michel est une fondation des barons de Rieux-Rochefort, en 1440. La tradition rapporte que Saint Vincent Ferrier aurait prêché à cet emplacement en 1418 lors de son passage à Questembert. Si le style gothique flamboyant présent aux remplages des baies correspond à la fin du XVe siècle, la chapelle n'est achevée qu'au siècle suivant.

La croix du cimetière

La croix du XVI^e siècle est de type « *bannière* », sur socle et soubassement. Le socle comporte sur ses quatre faces des sculptures en bas-relief. Le fût en granit de trois mètres supporte la croix à panneaux sculptés. La croix monumentale aurait été élevée pour commémorer la « *bataille de Questembert* », remportée vers 890 sur les Normands par Alain le Grand, duc de Bretagne. Abattu à la Révolution, le monument est relevé en 1848.



La croix de la chapelle Saint-Vincent (St-Doué)

Il s'agit d'une croix monumentale du XVI^e siècle. Sur la face Ouest est représentée une crucifixion, sur la face opposée, une Piéta et un saint personnage sur chaque côté. Ces caractéristiques correspondent à la seconde moitié du XVI^e siècle, période au cours de laquelle fut édifiée la chapelle Saint-Vincent. La croix est située à environ 25 mètres à l'Ouest de la façade de la chapelle.

Château d'Erech

Le corps de logis du château, trop vétuste pour être restauré, a été détruit par son propriétaire en 1959-1961 avec l'accord de l'administration. Le château s'apparentait à un manoir d'origine Renaissance remanié en château de plaisance au XVII^e et au XVIII^e siècles. Le corps de logis conservait de remarquables décors sculptés en façade comme sur les cheminées de ses pièces principales. Il ne reste que deux corps de bâtiments constituant les communs qui sont à l'usage d'une exploitation agricole (étables, remises, greniers).





La croix du Congo

La croix du Congo est une croix monumentale de la seconde moitié du XVI^e siècle. Elle tient son nom d'un village situé à proximité. L'emplacement actuel correspond à la jonction des chemins de Sulniac et de Molac en direction de Questembert. Le lieu-dit est traversé par la voie ferrée mise en service en 1862.



La croix des Buttes

Une croix de chemin à l'entrée Ouest de la ville, c'est une croix monolithe. Sur la face Sud du fût figure un blason sculpté aux armes couronnées des Carné, vicomtes de Cohignac en Berric. Elle pourrait donc dater au plus tôt du milieu du XVI^e siècle ou encore des XVII^e et XVIII^e siècles, période au cours de laquelle la juridiction de la vicomté de Cohignac s'étendait à Questembert jusqu'au cœur du bourg, dont les halles.



Fontaine de Bréhardec

Il s'agit d'une fontaine de dévotion du XVIII^e siècle. Elle est adossée aux vestiges d'un muret qui supportait l'empierrement du chemin passant derrière. La tradition rapporte que la fontaine ne tarissait jamais. Son écoulement forme un petit ruisseau qui rejoint au nord-est celui du Moulin de Pinieux sur la commune de Limerzel. La fontaine est une partie constituante de la chapelle Notre-Dame de l'O. Lors du pardon, les villageois y descendaient en procession.



Tour Belmont



Hostellerie Le Guennégo

LES SITES NON CLASSÉS

Certains édifices ne bénéficient pas d'une protection patrimoniale mais valent tout de même le détour comme l'hôtel et la tour Belmont, la chapelle St-Jean, l'hostellerie Le Guennégo, la chapelle St-Doué, la chapelle de Bréhardec ainsi que d'autres maisons entourant les halles.



Chapelle Saint-Jean



Chapelle de Bréhardec



Chapelle Saint-Doué

TOURISME

L'atout touristique

Si le village de Rochefort en Terre fait figure de tête de gondole touristique au niveau local, Questembert attire toujours des touristes épris de vieilles pierres. L'office de tourisme intercommunal cherche à développer les visites patrimoniales au delà du village préféré des français, et les centres d'intérêt sont nombreux à Questembert, mais aussi dans d'autres villages du territoire.

Justine Jouet est guide conférencière. Elle intervient en plusieurs langues : anglais, espagnol, langue des signes et bientôt en italien. La visite patrimoniale de Questembert que propose Justine et ses collègues de l'Office de Tourisme permet de découvrir l'Hostellerie Le Guennégo, l'Hôtel Belmont et sa Tour, les Halles, le jardin Belmont et la Cha-



pelle St-Michel.

Le patrimoine arrive en tête des centres d'intérêt des touristes qui visitent la région. Le profil type du visiteur est plutôt âgé mais dynamique. Le challenge est donc de diversifier les visiteurs. Pour attirer un public plus jeune, Justine s'est créé des personnages qui enrichissent ses visites. Ainsi la fée Arzeole plaît beaucoup aux plus jeunes, elle les invite à chercher dans le village des indices divers. La visite guidée prend des

allures de chasse aux trésors. Justine a aussi imaginé un personnage masculin, Eugène, qui se fond dans des photos du début du 20^e siècle. Elle peaufine une visite conférence de 2h pour un public de passionnés de patrimoine.

+ En pratique

Rochefort en Terre Tourisme
02 97 26 56 00
13 rue des Halles à Questembert



URBANISME

Les périmètres délimités des abords (PDA)

Les sites classés et inscrits bénéficient d'une « zone de protection » à l'intérieur de laquelle les changements d'aspects des bâtiments existants sont soumis à l'autorisation de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Ces zones s'appellent les périmètres délimités des abords. L'objectif est de créer des espaces qui ne heurtent pas le regard et créent un environnement qui valorise le patrimoine. La loi pré-

conise que le périmètre de protection s'établisse à l'intérieur d'un cercle de 500m de diamètre autour du site protégé. Après une enquête publique dont les résultats vont être prochainement connus, ces périmètres devraient être réduits aux zones présentant concrètement une co-visibilité avec le site classé. Cette loi qui préserve l'authenticité d'un lieu apporte aussi un certain nombre de contraintes esthétiques et financières pour les propriétaires de bâtiments qui souhaitent réaliser des

travaux. En effet, si la procédure est la même (déclaration préalable ou dépôt de permis de construire), les délais sont allongés du fait du passage devant l'ABF. Les sommes à investir peuvent être plus lourdes en fonction des matériaux recommandés.

+ En pratique

Connaître les PDA
Sur le site internet de la ville, les périmètres sont détaillés par rapport à chaque monument protégé.

Quelle procédure si on veut faire des travaux ?

La démarche reste la même qu'on se situe à l'intérieur d'un PDA ou non. Il faut déposer une demande de travaux ou de permis de construire en mairie. Les services de Vannes agglo gèrent l'instruction des dossiers. Les délais sont allongés d'un mois pour permettre la consultation par l'ABF.

Où trouver de l'aide ?

On peut présenter un avant projet à Vannes Agglo auprès de Madame Marie-Pierre Brin, architecte conseil qui travaille en collaboration avec l'ABF. Prendre rendez-vous au 02 97 68 70 70. La CAUE propose également des conseils. Prendre rendez-vous au 02 97 54 17 35. La Fondation du patrimoine peut apporter des aides financières pour des projets de rénovation de bâtiments.



PORTRAIT

5 questions à Diego Mens, spécialiste du patrimoine

Avec un centre médiéval dont le cœur continue de battre sous les halles, la ville a la chance de posséder un patrimoine riche et bien préservé. De nombreux acteurs s'impliquent au quotidien pour faire vivre cet héritage et le valoriser. Diego Mens intervient auprès des communes pour les aider dans leurs projets de restauration et de valorisation des monuments et objets historiques.

d'arts auprès de l'État. Mon rôle est d'accompagner les communes dans leurs projets de restauration et de valorisation du patrimoine, dans les aspects scientifiques, techniques et financiers. Je travaille en étroite collaboration avec les architectes des bâtiments de France et la Direction régionale des Affaires culturelles. Mais aussi avec les comités de chapelle qui entretiennent et font vivre le patrimoine religieux.

Quelle est la particularité de notre patrimoine ?

Le patrimoine, c'est ce qui vient de nos pères. On considère en général qu'un élément fait partie du patrimoine au bout de 2 générations. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine très dense dans le Morbihan, avec 1000

édifices et 6000 objets protégés. La ville de Questembert possède un patrimoine religieux très riche avec 7 chapelles et un marqueur très fort avec les halles, vrai témoin de l'activité de la ville. Elle possède également un centre médiéval ancien avec de belles maisons du 15^e au 18^e siècle. C'est une zone qui a été extrêmement riche avec le commerce du lin et des chevaux.

Comment peut-on le protéger ?

L'État a mis en place deux niveaux de protection : un monument peut être « inscrit » au titre des monuments historiques à l'échelle régionale ou départementale, puis « classé » monument historique s'il représente un intérêt national. Ces protections permettent d'obtenir des financements pour la restauration et la valorisation de l'édifice. Pour qu'un monument soit protégé, il faut qu'il ait un intérêt soit par sa date de construction, son ancienneté ou son style architectural. À Questembert, certains édifices pourraient prétendre à une protection comme les chapelles Saint-Jean, Saint-Doué ou Bréhardec.

Comment fonctionne le patrimoine privé ?

Un édifice privé peut également être protégé, mais il y a des règles à respecter. S'agissant d'un patrimoine commun, tous les travaux réalisés sont soumis à un permis de construire et à l'avis de l'architecte des bâtiments de France qui peut exiger certaines modifications. Ces architectes ont un rôle important de conseil auprès des propriétaires.

Quel est l'enjeu pour l'avenir ?

L'enjeu de demain c'est que les jeunes s'approprient leur patrimoine. Aujourd'hui on va souvent chercher du patrimoine très loin alors qu'on ne connaît pas celui qui se trouve à proximité. Un gros travail de restauration du patrimoine a été effectué dans la commune, mais le challenge des 10 années à venir est de le valoriser.



En quoi consiste votre travail ?

J'ai deux fonctions : je suis chef du service valorisation et conservation du patrimoine au sein de la direction de la culture du conseil départemental, et conservateur des antiquités et objets



ZOOM SUR

L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'association du patrimoine a été créée en 1975. Après avoir été en sommeil quelques années, elle a repris du service avec pour objectif, de travailler sur les monuments situés sur le domaine public de la commune, en accord avec la municipalité.

Sur le site internet de l'association, une cartographie recense et localise les 69 croix de Questembert. L'association propose également des visites guidées en lien avec Rochefort en Terre Tourisme. En début d'année dernière, elle a présenté ses différents travaux au chef du service patrimoine du conseil départemental, Diego Mens. L'occasion de faire le point sur le patrimoine questembertois et les travaux à effectuer, ainsi que d'adopter les bonnes pratiques en terme de préservation du patrimoine.

Plus d'infos sur assopatrimoinequestembert.wordpress.com



JEUNESSE

Un bus pour les "invisibles" devant l'Asphodèle

Les "invisibles", ce sont les jeunes de 16 à 29 ans qui sont en rupture en termes d'éducation, de formation, d'emploi, ou d'accompagnement. Le bus leur offre un accès à l'information et aux droits.

Installé tous les mardis devant l'Asphodèle de 11h à 16h30, c'est un endroit où ils pourront trouver une écoute et des solutions pour sortir de leur isolement. Axèle, Jenny et Gildas accueillent

les jeunes et les familles autour d'un bon café. « C'est un lieu ressource où tout le monde peut venir librement, et où personne ne se sent jugé. » explique Axèle, coordinatrice. L'équipe de professionnels agit sur les différentes problématiques que rencontrent les invisibles (logement, formation, scolarité, insertion, santé, mobilité...). Elle peut réaliser un travail de médiation en cas de situation conflictuelle avec la famille, l'école ou le travail, un ac-

compagnement autour des démarches sociales, juridiques ou administratives, ou encore un accompagnement socio-éducatif. « Le bus constitue surtout un relais vers les institutions existantes : nous pouvons être amenés à accompagner les jeunes à la Mission locale, Pôle Emploi... en fonction de leurs besoins. Nous disposons d'un réseau étendu qui nous permet d'être très réactifs face aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. » L'équipe travaille en partenariat avec la maison des jeunes, le lycée et la MFR de Questembert, ainsi qu'avec de nombreuses associations et institutions locales.

« Le bus s'installera dans des lieux évolutifs et à des horaires atypiques pour s'adapter à la fréquentation des jeunes. Nous effectuons également des maraudages sur tout le territoire de Questembert Communauté pour aller à leur rencontre et créer du lien. » explique Gildas. Ce nouveau dispositif est porté par l'AMI-SEP et financé par Questembert Communauté.

+ Contact
Axèle : 06 48 71 40 87
Jenny : 06 43 87 95 10
Gildas : 06 43 87 99 90
www.relaisjeunes56.com
Lieux & horaires sur le site **questembert-communaute.fr**

TRANSPORTS

Transports scolaires : ce qui change en 2020

Cette année la mairie prend en charge l'organisation du transport scolaire des enfants scolarisés en primaire à Questembert. Jusque là cette mission était remplie par le SITS (Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires), qui se chargeait également du transport des collégiens et lycéens.

Qu'est-ce qui change ?

Pour toute question ou demande d'inscription, les familles devront dorénavant s'adresser à l'accueil de la mairie. Concrètement, le service continue d'être assuré de la même manière pour les usagers. Les 4 circuits sont maintenus et les familles qui sont déjà inscrites cette année recevront un courrier avec un formulaire de réins-



cription pour la rentrée de septembre. Concernant les collégiens et lycéens, le service est assuré par la Région depuis la rentrée.

Qu'est-ce que ça représente pour la commune ?

Une quarantaine d'enfants prennent le car pour aller à l'école primaire à Questembert. Pour chaque enfant le

coût du transport est de 2 000€ par an. Sur ces 2 000€, la Région en finance la moitié. La participation des familles était de 135€ par an et par enfant en 2019, soit 6,5% du prix total. Le restant est à la charge de la commune.

+ Renseignements et inscriptions
02 97 26 11 38
accueil@mairie-questembert.fr



LOGEMENT

Vous êtes hébergeur ? Déclarez en ligne vos taxes de séjour

Le fait de louer un gîte, une maison ou un appartement à titre onéreux pour les vacances, vous oblige à déclarer votre taxe de séjour. Questembert Communauté met à votre disposition une plateforme de télédéclaration.

À quoi sert la taxe de séjour et qui la paie ?

La taxe de séjour a été mise en place afin que les vacanciers séjournant sur l'une des 13 communes participent à son développement touristique. Elle

est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté. La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et communication.

Comment la déclarer ?

Toute personne proposant la location d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes doit faire une déclaration préalable à la mairie de la commune où est situé le meublé. Le propriétaire doit remplir une feuille cerfa n°13566*3 pour une chambre d'hôte ou n°14004*04 pour un meublé.

+ Contact
02 97 26 56 00
info@rochefortenterr
-tourisme.com
www.rochefortenterr
-tourisme.bzh

CITOYENNETÉ

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Vous avez changé d'adresse ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour effectuer cette démarche.

Comment s'inscrire ?

En mairie : les inscriptions se font en mairie, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h ou le samedi de 9h à 12h. Vous devrez fournir un titre d'identité en cours de validité (CNI ou passeport) et un justificatif ou une attestation de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

Par internet : en vous rendant sur la



page www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. Il vous sera demandé de fournir vos justificatifs d'identité et de domicile sous forme numérisée.

Par courrier : pour une inscription par courrier, il faut remplir un formulaire d'inscription disponible en téléchargement sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024 et joindre à ce formulaire dûment rempli les photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Adressez le tout

à Mme le Maire – BP 4014 - 56230 Questembert Cedex

Comment savoir si je suis déjà inscrit ?

Pour savoir si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale à Questembert et vous renseigner sur votre bureau de vote, consultez la page www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

+ Renseignements
02 97 26 11 38



QUOTIDIEN

Une maison de services au public à Questembert

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

Les usagers y sont accompagnés dans leurs démarches : prestations sociales, emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepre-

neuriant, services postaux...

Une ouverture prévue en 2021

Une MSAP ouvrira ses portes fin 2021 à Questembert au rez-de-chaussée d'un bâtiment qui sera construit entre l'ancien siège communautaire et le nouveau, avenue de la gare. Une antenne est prévue à Malansac.

+ Renseignements
02 97 26 59 51
questembert-communaute.fr

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

LANCELOT BALLETT Titouann / 16 novembre
ANGLADE LE RAY Loran / 19 novembre
BEZAULT BOURIT Fleur / 22 novembre

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

COUTANT née WERNER Simone / 99 ans
BROCHARD Jean / 80 ans
BREDOUX Guy / 70 ans
MOISSARD René / 94 ans
STÉPHAN née FLOCH Annie / 74 ans
LE GOFF Alfred / 73 ans
BREGEON Henri / 80 ans
LE BARILLEC Bernard / 77 ans
FERRAND Jean-Claude / 81 ans
LE RAY Jean-Paul / 73 ans
LE JALLÉ née JOANNIC Germaine / 87 ans
ROBERT née LORGERY Josette / 76 ans
BONNET Georges / 90 ans

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

DOUBLET Jean-Pierre / 1, Kerpage / Véranda + transformation garage en habitat
MOYON Jérémie & DAGAUD Aurélie / 1, Impasse de l'Embothrium / Rénovation + extension habitation
DREAN Willy / Rue des Coquelicots / Cabinet dentaire
SUDRE Nadège / 5, Rue Louis Blériot / Garage
LE GAL Jean-Louis / 8, Rue des Rossignols / Habitation
DENOUAL Julein & VINCENT Julie / Rue du Doué / 2 habitations

EN BREF

Le calendrier des manifestations

Pour coordonner et communiquer sur les nombreux événements de 2020, nous vous proposons de nous adresser toutes les dates de vos manifestations à venir par mail : culture.com@mairie-questembert.fr

La scolarisation obligatoire dès 3 ans

Tous les enfants nés en 2017 devront être inscrits et scolarisés dès la rentrée de septembre 2020. Dans le cas contraire, les familles doivent déclarer en mairie leur intention de faire l'école à la maison pour leur enfant.

+ École maternelle Beau Soleil
Mme Katia Gaudineau
02 97 26 58 79
mat.beau.soleil@wanadoo.fr

École élémentaire Beau Soleil
Mme Valérie Duval
02 97 26 58 22
beausoleil56@wanadoo.fr

+ École maternelle & élémentaire Notre Dame
M. Jean-Marc Olivier
02 97 26 14 70
06 77 75 54 55

CULTURE

Les Comités de chapelle à Questembert

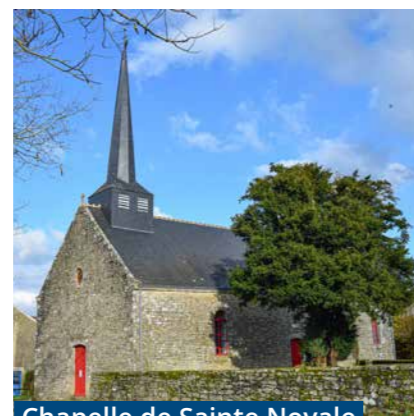


Chapelle Saint-Jean

Malgré la baisse de la fréquentation religieuse, les habitants restent très attachés à leurs chapelles. Ces monuments sont affectés au culte et sont gérés par le curé et par la commune qui en est propriétaire. Mais ce sont les comités de chapelle qui ont la mission d'entretenir et de faire vivre l'édifice. Ces comités n'ont pas de statut légal mais leur rôle est fondamental. À Questembert il y a 5 comités de chapelle : sans eux, ces édifices n'auraient pas survécu. Certains ont fait un travail de près d'un demi-siècle de restauration.

- Fouée de la St Jean avec sonnerie de bassins et danses.
- Le vide grenier de la St Jean a lieu le premier dimanche de septembre. Il a rassemblé 140 exposants en extérieur et près de 5000 visiteurs lors de la dernière édition.

Réalisations récentes : restauration des trois statues majeures de la chapelle.



Chapelle de Sainte Noyale

Nom de l'association : Association de chapelle de Sainte Noyale
Année de création de l'association : 1991

Nombre de membres actifs : 104
Les grands rendez-vous :

- La fête annuelle de la chapelle a lieu le 1er week-end de juillet et rassemble une quarantaine d'exposants pour le vide-grenier et environ 1 000 personnes sur la journée.
- Installation de la crèche la semaine avant et après Noël.

Réalisations récentes : réfection de la toiture principale, travaux sur les gouttières, remplacement de menuiseries et rejointement du Calvaire.



Chapelle Sainte Suzanne

Nom de l'association : Association de chapelle Sainte Suzanne

Année de création de l'association : 2003

Nombre de membres actifs : 13

Les grands rendez-vous :

- La fête de la chapelle a lieu le 1er dimanche d'août avec animations et repas, elle rassemble environ 1 000 personnes.

Réalisations récentes : remplacement des vitraux.

Chapelle Saint Michel

L'association Arts & culture Chapelle Saint-Michel a pour but de faire vivre l'édifice et de l'ouvrir au public.

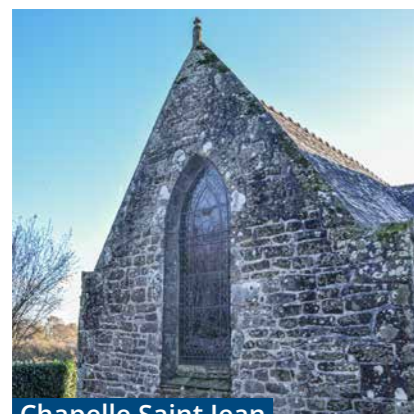
Nom de l'association : Association culturelle de La Frairie De St Jean

Année de création de l'association : 2013

Nombre de membres actifs : 20

Les grands rendez-vous :

L'association programme des concerts et des expositions de mai à septembre qui rassemblent une cinquantaine de participants.



Chapelle Saint Jean

Nom de l'association : Association culturelle de la Frairie de Saint Jean

Année de création de l'association : 1980

Nombre de membres actifs : 40 à 50

Les grands rendez-vous :

- La fête de la St Jean avec messe, repas et concours de palets l'après midi. Elle rassemble environ 300 personnes.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Pour une cohabitation sereine

Entre agriculteurs et néo-ruraux, des conflits peuvent survenir en raison des nuisances causées par le travail agricole. Face aux interrogations et aux attentes des questembertois sur leur alimentation et leur cadre de vie, la municipalité a proposé lors d'une réunion de quartier, que les agriculteurs avec la Chambre d'Agriculture présentent leurs techniques de culture lors d'une réunion ouverte à tous.

Cette démarche a le mérite d'ouvrir le débat entre agriculteurs et néo-ruraux sur l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, il est primordial de communiquer et de trouver des solutions communes pour une meilleure cohabitation.

Ainsi, l'information permet de faire

connaître les bonnes pratiques d'utilisation de ces produits et les contrôles associés à ces utilisations. De comprendre que les exploitants agricoles sont attentif à l'adoption des bons gestes permettant ainsi de limiter les nuisances éventuelles et même de se former à ces bonnes pratiques.

N'oublions pas que nos agriculteurs sont aussi ceux qui entretiennent les chemins d'exploitations, recyclent les résidus (boues, compost...), replantent des haies bocagères protégeant ainsi la biodiversité et produisent parfois une énergie renouvelable (panneaux solaires, méthanisation).

Nous avons récemment pu lire dans OF: Les agriculteurs et les élus veulent en finir avec « l'agribashing ». Une

chartre a été signée par plusieurs syndicats agricoles et les responsables de l'association des maires du Morbihan. Avons nous été les initiateurs ? Notre rôle pour apaiser les tensions et rechercher des solutions a-t-il été rempli ? À vous de juger... toutefois il est primordial que tous nous participions à cette démarche d'écoute et de compréhension.

À l'image du cimetière, qui demande plus de travail manuel, montrons qu'en plus des mots nous mettons nos actions en parallèle avec nos exigences d'un monde sans produits phytosanitaires.

Les élus de la majorité

LA PAROLE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

Le respect pour bien vivre ensemble

Au conseil du 30 septembre, nous avons parlé transport scolaire et notamment pour la Croix Gall ; une adjointe a affirmé : « ceux qui ont choisi d'habiter à la campagne doivent en accepter les désagréments » (distances de ramassage scolaire ici). Samedi 30 novembre, la municipalité a organisé une réunion sur le « bien vivre ensemble » avec nos concitoyens agriculteurs. L'animatrice de la Chambre d'Agriculture a énoncé trois principes : S'Écouter, Se Respecter et Ne pas Juger.

Beaux principes, souvent mis à mal dans les 6 années de ce mandat municipal, par les élus de la majorité, et jusque dans cette même réunion, lors de l'intervention un peu longue d'un agriculteur bio.

- Écouter les différents points de vue
- Respecter les demandes exprimées par les citoyens
- Ne pas juger des modes de vie ou des

pratiques professionnelles différents tant qu'ils respectent la loi.

Revenons au transport scolaire : les élus de la majorité le répètent : ce n'est une obligation pour les écoles communales, c'est selon nous une question de solidarité entre les habitants du centre-ville et les habitants des quartiers extérieurs et des villages de Questembert. Désormais, la Région Bretagne doit gérer les transports et certains habitants ont exprimé auprès de la mairie leurs craintes justifiées sur la prise en charge de leurs enfants. Réponse municipale : ce n'est pas nous, c'est la Région. Pour information, les services de la Région, en avril 2019, ont adressé à la mairie un courrier sur le point de ramassage de La Croix Gall. Un courrier resté sans réponse.

En réunion de quartier, la réponse municipale a été : c'est difficilement

faisable, cela coûterait trop cher et de toute façon, ce n'est pas l'affaire de la mairie.

Eh bien si ! Certes la gestion des lignes de cars est bien du ressort de la Région, mais la route est départementale, et les familles concernées sont questembertoises. Les aménagements, s'il doit y en avoir d'ailleurs, devraient être réalisés par la commune et co-financé par la région. Il n'y a pas toujours de réponse immédiate sur le plan technique, financier, juridique. Mais un peu d'écoute, beaucoup de respect, voilà ce qu'on attend d'une municipalité.

Dans tous les dossiers que la municipalité doit traiter, il faut effectivement écouter, respecter et ne pas juger. Ce sont des valeurs centrales de notre action politique.

Les élus de l'opposition

**ANIMATIONS
& CONCERTS**

CONCERT SIMON MARY

VENDREDI 17 JANVIER / 20H10
CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE
Simon Mary souhaite propulser une nouvelle formation avec un quatuor à cordes atypique. Concert de l'école de musique municipale en première partie. *Tout public. Tarif 9-14€.*
Infos au 02 97 26 29 80.

**CONTE MUSICAL
« LE CHAT BOTTÉ »**

SAMEDI 25 JANVIER / 16H
MÉDIATHÈQUE
Par l'école de musique municipale, avec la participation de 2 classes

d'éveil musical. *Durée 20 min.*
Tout public, sur inscription.



MÉGA BOUM DES ENFANTS

DIMANCHE 26 JANVIER / 14H > 18H
CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE
DJ Diabolo et Mélissa, professeure de danse, remontent sur scène pour la 2^{ème} édition de la Boum des enfants

(3-12 ans). Cette année, l'espace est agrandi avec une salle pour les plus petits et un salon de thé.
Tarifs : enfant 4 €, adulte 1€, gratuit - 3 ans. Organisé par l'Amicale des écoles Beau Soleil.

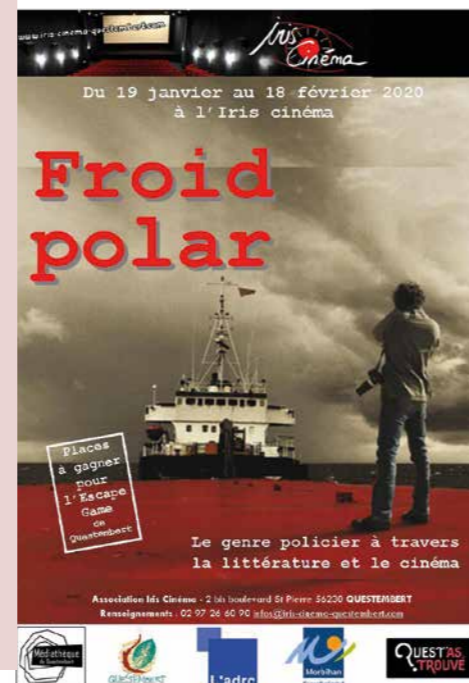
**LA CONFÉRENCE
ORNITHO-PERCHÉE**

VENDREDI 31 JANVIER / 20H30
CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE
Entre conférence et joutes sifflées, les Chanteurs d'Oiseaux, accompagnés de leur musicien, vous transportent dans un univers poétique, naturel et aérien. Ils sont reconnus comme les plus grands imitateurs de chants d'oiseaux sans appeaux. *Tout public.*
Tarif 9-14€. Infos au 02 97 26 29 80.



**LE GRAND VOYAGE
DE GEORGES POISSON**

SAMEDI 8 FÉVRIER / 11H ET 15H
CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE
Théâtre d'objet avec la Cie Arts & Couleurs. Marinette et Lucienne essaient de retrouver la trace de leur ami et



ZOOM SUR

**FROID POLAR :
FILMS, ROMANS & RENCONTRES**

Du 19 janvier au 18 février, l'Iris cinéma et la médiathèque vous invitent à (re)découvrir le polar à travers des films, romans et rencontres lors de la 5^e édition de l'événement « Froid Polar ».

DIMANCHE 19 JANVIER / 17H30 À L'IRIS CINÉMA

Garde à vue de Claude Miller avec Lino Ventura & Michel Serrault.
Discussion après le film avec un officier de police judiciaire à la retraite.

JEUDI 30 JANVIER / 20H À LA MÉDIATHÈQUE

L'écrivain Hugo Boris vient à la rencontre des lecteurs pour parler de son roman « *Police* », un huis clos saisissant qui offre un regard différent sur la police. Le film adapté de son livre sortira au cinéma en mars 2020.
Gratuit, sur inscription.

DIMANCHE 26 JANVIER / 17H30 À L'IRIS CINÉMA

River of Grass de Kelly Reichardt avec Lisa Bowman (Vostf).
Discussion après le film avec Gérard Uginet, réalisateur de films documentaires.

DIMANCHE 9 FÉVRIER / 17H30 À L'IRIS CINÉMA

L'homme qui voulait vivre sa vie d'Eric Lartigau avec Romain Duris.
Discussion après le film sur l'adaptation du roman éponyme de Douglas Kennedy.

DIMANCHE 16 FÉVRIER / 17H30 À L'IRIS CINÉMA

Qui a tué Lady Winsley ? de Hiner Saleem, avec Mehmet Kurtulus (Vostf).
Présentation du film par Anne Rebout, professeur d'histoire.

MARDI 18 FÉVRIER / 15H À L'IRIS CINÉMA

Sherlock Holmes de Guy Ritchie avec Robert Downey Jr. & Jude Law.
Présentation de *l'Escape Game « Quest'As Trouvé »* avec 10 places à gagner (énigmes à résoudre dans le hall du cinéma).

Programme sur iris-cinema-questembert.com

À NOTER

LES FOULÉES QUESTEMBERTOISES

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Événement phare de la saison sportive questembertoise, les Foulées réunissent environ 500 coureurs chaque année. Au départ du complexe sportif des Buttes, plusieurs parcours vous emmènent dans le centre ville en passant par les Halles, le lavoir, la fontaine du vieux presbytère et l'étang de Célac.

La P'tite Course (1km) : départ 13h45 Tarif 2€

Les 3 bornes (3km) : départ 14h10 Tarif 2€

Les Foulées (10km) : départ 15h Tarif 6€ - 8€ sur place

Inscriptions sur klikego.com. Organisé par l'Office Municipal des Sports de Questembert. Renseignements au 02 97 26 11 38.



nous emportent dans le grand voyage de Georges Poisson. En première partie à 15h, concert des élèves de l'école de musique municipale. *Dès 5 ans. Tarif unique 5€. Infos au 02 97 26 29 80.*

**NAÏSSAM JALAL
& L'ORCHÈSTRE SYMPHONIQUE
D'ORCHÈSTRE DE BRETAGNE**

SAMEDI 15 FÉVRIER / 20H30
CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE

La musique de Naïssam Jalal est l'expression des géographies multiples qui l'habitent : une musique ancrée dans les traditions musicales extra-occidentales et tournée vers l'inconnu. *Tarifs : 11€ (abonné, réduit), 16€ (pré-vente), 19€ (sur place). Billets en vente à l'Office de Tourisme de Questembert.*



SPECTACLE ROUGE À POIS

SAMEDI 22 FÉVRIER / 11H
MÉDIATHÈQUE

Par la Cie « *La douche du lézard* ». « *Rouge à Pois* » c'est de la danse théâtre, participative et improvisée pour tous. En déambulation ou fixe de façon insolite et originale entre les rayonnages, les livres et les spectateurs. *À partir de 3 ans, sur inscription. Programmé par Questembert Communauté.*

**ATELIER DÉCOUVERTE
DU ROBOT OZOBOT**

SAMEDI 29 FÉVRIER / 11H
MÉDIATHÈQUE

L'Ozobot est un petit robot à la technologie simple et ludique, visant à initier à la programmation grâce à ses capteurs de couleurs. *Dès 8 ans. Gratuit, sur inscription.*



**CONCERT DOUBLE PLATEAU
WALTER'S CHOICE - KRISTEL**

VENDREDI 6 MARS / 20H30
CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE

Walter's Choice : un duo de guitare-chant en harmonie sous une pop-folk énergiquement envoûtante. Krystal : les compositions du groupe jonglent entre douceur et effervescence sonore avec des textes malgaches. *Tout public. Tarif 9-14€.*
Infos au 02 97 26 29 80.

CINÉMA

**CINÉ CAFÉ « LE CHAMP
DES POSSIBLES »**

MARDI 14 JANVIER / 20H30
IRIS CINÉMA

Quitter la ville pour retourner à la terre et devenir paysan, un défi que se

sont lancés plusieurs citoyens français. *Documentaire de Marie-France Barrier (2017. France. 1h08) présenté en partenariat avec « Les amis de la Confédération paysanne ».*

**CINÉ-DÉBAT "OCÉANS, LE
MYSTÈRE PLASTIQUE"**

MARDI 4 FÉVRIER / 20H30
IRIS CINÉMA

Film de Vincent Pérez (2016) Seulement 1% du plastique déversé dans la mer flotterait à sa surface. Où est passé le reste ? Des scientifiques se lancent à sa recherche. *Documentaire de Vincent Perazio (2016. France. 52 min). Organisé par Questembert Communauté.*



**CINÉ JUNIOR « CHANTONS
SOUS LA PLUIE »**

MERCREDI 19 FÉVRIER / 14H45
IRIS CINÉMA

Projection accompagnée d'un atelier claquettes présentée par Anne Gambini de l'association « Ten over tap », en partenariat avec l'ADRC. *Dès 8 ans.*

Retrouvez tout l'agenda sur questembert.fr



**Orchestre Symphonique
de Bretagne & Naïssam Jalal**
Symphonie d'un autre monde

SAMEDI 15 FÉVRIER 2020
20H30 - CENTRE CULTUREL L'ASPHODÈLE

*Tarifs : 11€ (abonné, réduit), 16€ (prévente), 19€ (sur place).
Billets en vente à l'Office de Tourisme de Questembert.*

